

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

JOURNAL DES QUESTIONS DES REPRÉSENTANTS ÉLUS DES PARENTS D'ÉLÈVES

26 avril 2021

Sommaire

1. CHANGEMENT DANS LE CALENDRIER : VACANCES DE MAI ANTICIPÉES	1
2. POINT SANTÉ	1
3. SECOND DEGRÉ	3
4. PRIMAIRE ET MATERNELLE	4
5. THÈMES INSTITUTIONNELS	5

1. CHANGEMENT DANS LE CALENDRIER : VACANCES DE MAI ANTICIPÉES

- A la demande de nombreux parents, serait-il possible d'avancer les vacances pour qu'elles correspondent à une semaine de quarantaine imposée par la mairie de Bogota et pouvoir ainsi profiter d'un retour en présentiel le plus tôt possible ?

Le problème des vacances, est que l'on constate une recrudescence des cas de contamination après. En France c'était différent. Ils ont profité des vacances de Pâques pour fermer les écoles 3 semaines et les collèges et lycées 4 semaines. Si on voulait le faire sur ce même modèle on devrait mettre les vacances du 9 au 16 mai et ainsi on aurait ainsi 3 semaines de fermeture du lycée. Mais est-ce qu'on est sûrs que les écoles vont réouvrir le 9 mai ?

Le problème est qu'on ne sait pas quelle va être l'évolution du pic de la pandémie. Il faut démontrer quel est le bénéfice/risque en termes de gestion de la pandémie que l'on peut en tirer.

Oui, on peut envisager l'avancée des vacances, la demande est compréhensible. Tout changement dans le calendrier doit être voté en conseil d'établissement qui pourrait être réuni dès vendredi 30/04. Cela doit être ensuite soumis à l'AEFE. Ce serait difficile d'envisager des vacances dès la semaine prochaine. Vendredi 30/04 il y a une réunion avec les professeurs à qui la question sera soumise.

Avant toute décision le lycée veut consulter le Dr Alvarez, médecin épidémiologiste référent. S'il dit que la ville s'engage dans un mois sans enseignement présentiel alors il n'y a pas d'intérêt à déplacer les vacances. Le problème est que l'on ne sait pas combien de temps va durer la fermeture des écoles.

2. POINT SANTÉ

- Détails sur le dernier point covid de la Gazette No12. Le nombre de cas semble préoccupant conforté par le ressenti des familles. Possibilité d'un lien dans la gazette pour avoir

plus d'informations ? Combien de classes sont fermées ? A partir de quel seuil le lycée fermerait ses portes ?

Dans la gazette No 13 le nombre de classes fermées a été pris en compte.

Des classes sont fermées soit parce qu'il y a un cas avéré de covid (professeur ou élève) soit parce qu'il y a plusieurs cas contact dans la classe. En secondaire une classe peut aussi être fermée si par exemple, sur une journée la classe a 5 cours prévus en présentiel et seuls 2 peuvent être donnés ; dans ce cas la classe est fermée par manque de personnel pour surveiller les élèves sur ces temps asynchrones qui découlent de ces absences.

Les cas suivis sont des personnes soit avec des symptômes, soit des cas contact mais pas forcément des personnes qui sont dépistées positives. Il n'y a pas de seuil en nombre de cas suspectés ou avérés pour fermer le lycée ; c'est en cas de contamination au lycée et formation d'un cluster que le lycée fermerait. Heureusement jusqu'à aujourd'hui aucune personne n'a été contaminée au lycée.

Mercredi 27/04 le Dr Alvarez propose un webinaire pour rappeler la nécessité de suivre le protocole de biosécurité et partagera des informations sur la situation actuelle. Le webinaire sera ensuite mis en ligne.

- En 3ème et 4ème il y a une importante et répétée préoccupation de nombreux parents pour la santé mentale et le suivi psychoaffectif de leurs enfants. Certains disent qu'il n'y a pas de psychologue au lycée. Quel est le bilan actuel en la matière ?

La présentation du protocole de suivi psychologique a été faite lors de la dernière réunion du comité de second degré et en conseil d'établissement ; il y a bien 2 psychologues qui interviennent sur la base de signalement d'élèves en difficulté fait par les professeurs. Ce sont des élèves qui ont soit des difficultés d'apprentissage et qui nécessitent la mise en place d'un PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé), soit des difficultés plus ponctuelles qui sont traitées au cas par cas. La cellule de suivi se réunit tous les jeudis. Cela sera abordé lors de la présentation du projet d'établissement.

Plusieurs enquêtes ont aussi été réalisées en interne l'année dernière et cette année auprès des élèves ce qui permet d'alimenter, avec eux, les discussions. Ce sont aussi des élèves délégués de classe, ~~qui font partie de la cellule de santé~~, qui signalent au CPE ou au professeur principal les élèves qui sont en difficulté ou en souffrance.

Il y aura aussi la possibilité d'organiser une table ronde avec un psychiatre et pédopsychiatre autour de la question : « comment accompagner les élèves après une longue période d'isolement ».

Grâce à la vaccination on va connaître un certain nombre d'évolutions ; c'est pourquoi le lycée doit réfléchir à la manière dont seront accueillis ces élèves. Il y aura des temps ouverts aux parents d'élèves (webinaire) et il y aura aussi des temps réservés pour les enseignants qui seront invités à mettre en place des protocoles d'accueil et de mise à niveau pédagogique (langue orale en particulier).

Il y a eu des communications sur le protocole de suivi ; la dernière date du 27 janvier 2021 (bulletin d'information No 5)

Par rapport à l'année dernière où personne n'avait décroché en secondaire, cette année il y a quelques élèves qui ont décroché et qui sont suivis. Une quinzaine d'élèves sont en grande difficulté avec l'enseignement à distance. Les élèves les plus inquiets sont ceux qui vont passer des examens. Pour les élèves en situation de décrochage seront proposés des modules et temps d'accompagnement avant la rentrée. En juin seront proposés ces modalités.

Mr Debardieux a été contacté pour savoir s'il n'aurait pas développé un outil permettant une mesure de la situation dans le contexte de pandémies de manière à refaire une autre enquête dans les semaines qui viennent.

Le maillage permettant de repérer les élèves en difficulté est relativement fin grâce aux professeurs principaux, aux CPE et aux AED référents de niveau qui suivent les absences ; dès qu'une situation délicate est repérée une intervention est mise en place. Parfois les familles elles-mêmes alertent de la situation difficile de leur enfant. Si un cas en grande difficulté est repéré il faut le signaler soit au professeur principal, ou CPE ou proviseur et proviseur adjoint. En général il est plus facile d'en référer aux professeurs principaux qui sont très réactifs.

Il y aura une communication de faite sur le retour après une longue période d'isolement et sur l'enquête de Mr Debardieux si elle a lieu.

3. SECOND DEGRÉ

- Tarifs des droits d'examen : L'année dernière une importante réduction des tarifs a été appliquée sur les droits d'examen du fait de la réduction des épreuves. Les épreuves de Terminale sont passées de \$640.000 à \$50.000 (examens et « derechos de grado »). Or cette année, ils sont de \$595.000 (\$345.000 examens + \$250.000 « derecho de grado »). Certes, il y a bien eu une réduction comme annoncée lors de la dernière réunion de régulation, mais cette réduction reste très faible sachant qu'à priori, il n'y aura que l'épreuve de philosophie. Beaucoup de parents ont exprimé leur surprise et incompréhension à l'annonce de ces tarifs. Nous savons que cette décision est prise au niveau de la zone AMLANORD, mais ne serait-il pas possible d'interférer pour obtenir les mêmes tarifs que l'année dernière et d'envisager un remboursement en fonction des épreuves qui auront réellement lieu et d'en informer les familles ?

Certains frais sont nouveaux et incompressibles. 1/ Les frais liés au grand oral ; 2/ des frais d'harmonisation liés au contrôle continu auquel participent des membres du jury, des examinateurs ; 3/ Frais de scan des copies et des différents documents de délibération. D'autre part le « derecho de grado » ce n'est pas le lycée qui le fixe mais la « secretaria de educación » de Bogota. Il y a tout de même une diminution des tarifs et le lycée sera prêt à les revoir à la baisse si d'aventure il n'y avait pas non plus d'épreuve de philosophie. Par rapport à l'année dernière les tarifs des 3 examens ont nettement baissé. Un comparatif sera envoyé avec le détail des frais.

- Possibilité de faire une cérémonie, dans la mesure du possible présentielle, pour les bacheliers et ceux qui reçoivent le prix d'excellence ; sinon virtuelle tout du moins.

Pour l'instant sont prévues des cérémonies virtuelles mais avec possibilité d'évolution si la situation le permet ; par exemple une cérémonie présentielle par classe pourrait être envisagée

- Jusqu'à quelle date y-a-t-il classe en juin, sachant qu'après les examens et l'envoi des bulletins (début juin pour le lycée et mi-juin pour le collège), les cours sont généralement ludiques et certains professeurs sont absents ?

La date de la fin des cours est le 30 juin. Il est prévu, comme l'année dernière, de proposer des cours optionnels qui permettent de se projeter sur l'année suivante : des ateliers à la manière des classes préparatoires, à la manière d'un cours d'université..., pour les terminales ; des cours de spécialité pour les futurs élèves de première (actuellement en seconde) ; une présentation des options pour les futurs élèves de seconde (actuellement en troisième). **En classe d'examen, la date de fin des cours est fixée au 11 juin.**

- Possibilité de proposer des récréations courtes en extérieur pour le collège quand la situation de la pandémie sera plus favorable ?

Les récréations sont des lieux de contact entre les classes et actuellement le protocole ne le permet pas. C'est difficile d'organiser des récréations avec 35 classes. De plus les élèves sont moins respectueux des protocoles à cet âge.

- Est-il prévu un remboursement des frais d'ASE aux familles de collège et lycée qui partent l'année prochaine ?

A priori oui. La décision est entre les mains du Conseil d'Administration.

- Dans les dernières gazettes nous avons vu que les étudiants ont réalisé des enquêtes auprès de leurs camarades : 1/ Impact du distanciel sur les lycéens. 2/ Différenciation fondée sur les vêtements des élèves. 3/ Impact des heures virtuelles sur la santé des élèves. 4/ Habitudes de consommation des lycéens. Pourrons-nous avoir les résultats de ces enquêtes très intéressantes ?

Le travail sera présenté au comité de « convivencia » vendredi 30/04 et les résultats dès qu'ils seront disponibles.

4. PRIMAIRE ET MATERNELLE

- Serait-il possible d'informer les familles sur la gestion du calendrier A et B jusqu'à la fin de l'année ? Beaucoup de parents pensent qu'il y a une inégalité entre les groupes du fait des jours fériés et des quarantaines.

Les directeurs vont veiller à équilibrer les jours de présence entre les groupes quoiqu'il arrive et communiqueront là-dessus.

- **C'est une question qui regarde avant tout le conseil d'école.** En Maternelle, en particulier, serait-il possible d'envisager une réunion ou une communication entre le directeur et les familles pour donner une analyse sur l'année en cours et en quoi elle a pu affecter les enfants. Le manque de contact avec la langue française, d'activité sportive, de musique, de contact social... a eu un fort impact sur le développement des plus petits. Comment cela pourrait-être atténué ?

Cette question sera transmise à Mr Veillet.

Les directeurs lisent les bulletins des élèves, ce qui génère des discussions au sein des équipes de niveau sur l'acquisition des compétences qui suit un rythme acceptable même s'il va falloir veiller au dispositif d'accompagnement des élèves surtout autour de la langue orale : le lycée s'engage à travailler là-dessus. Il sera proposé, par exemple, des ateliers de langue orale dans les 2 semaines qui précèdent la rentrée. En juin seront proposées les modalités.

En CP par exemple, qui est une année particulière, les professeurs disent qu'il n'y a pas d'inquiétude sur l'apprentissage de la lecture ce qui était un des plus grands défis.

- Remplacement des professeurs absents : pour plusieurs postes le recrutement semble difficile.

Oui effectivement en espagnol le poste est publié depuis longtemps et il n'y a pas de candidature. Pour l'année prochaine le recrutement des titulaires français n'a rencontré aucun problème, alors que le recrutement en local est très difficile. La publication des postes se fait par plusieurs canaux. En primaire, le recrutement est plus facile (1 professeur = 1 classe) ; en secondaire c'est plus dur, il faut trouver un spécialiste de la discipline qui ait des aptitudes évaluées au sein d'un atelier pédagogique. La matière qui pose souvent problème sont les maths. Un poste en biologie/physique/chimie approuvé par le conseil d'administration depuis novembre 2020 n'a toujours pas été recruté pourvu.

5. THÈMES INSTITUTIONNELS

- **Communication sur les parents représentants** : nous vous remercions pour la création des adresses électroniques des instances et pour leur publication dans la gazette No10 avec le nom des parents représentants. Cependant il y a une petite erreur pour le conseil d'établissement : les adresses personnelles ont été publiées et non l'adresse du conseil d'établissement ce.parents-elus@lfbogota.com. Peut-être cette publication dans la gazette pourrait-être permanente ?

La correction sera faite.

- **Calendrier prévisionnel des prochaines réunions des instances et conseils** : pour avoir une meilleure visibilité jusqu'à la fin de l'année et pouvoir planifier les réunions qui pour certains conseils n'ont pas encore eu lieu jusqu'à ce jour, serait-il possible d'avoir un calendrier indicatif de ces réunions ?

Il y aura un conseil d'établissement début juin, la date sera communiquée bientôt. Une réunion du « comité de convivencia » /conseil de discipline est prévue ce vendredi 30 avril à 14 h. L'ordre du jour est le suivant :

- Actions CVL et règlement intérieur
- Résultats des 5 enquêtes réalisées par les élèves de première avec un professeur de sciences économiques et sociales dans le cadre de l'enseignement de spécialité.
- Accompagnement psychologique des élèves et des personnels vers le retour en présentiel

- **Projet d'établissement** : concernant le processus de concertation en relation avec l'élaboration du projet d'établissement pourriez-vous nous indiquer un calendrier spécifique (élaboration et partage de la première version, date des réunions de concertation, date limite pour l'envoi de la version finale, etc.)

Une réunion de 2 heures est prévue pour parler du projet d'établissement la semaine prochaine lundi 3 mai à 14h30.

En fin d'année le projet d'établissement ne sera pas finalisé mais les grandes lignes et orientations seront définies et seront présentées en conseil d'établissement en juin pour être votées. Le même exercice sera fait au niveau du projet d'école et les deux documents seront utiles en vue de la visite de renouvellement d'homologation de l'établissement qui aura lieu l'année prochaine. Maintenant, tous les 5 ans les établissements français de l'étranger doivent constituer un dossier et reçoivent la visite d'un inspecteur général et d'un inspecteur de l'éducation nationale qui s'entretiennent avec les différentes composantes de la communauté éducative pour reconduire ou non l'homologation et font des recommandations.

Dans le dossier dématérialisé figure le projet d'établissement et le projet d'école.

- **Procès-verbaux de réunion** : sauf erreur de notre part, nous n'avons pas reçu les procès-verbaux des réunions du conseil du second degré du 15/12/2020 et 08/02/2021, ainsi que du conseil d'établissement du 04/03/2021 et 18/03/2021. Seront-ils envoyés prochainement ? D'autre part, nous n'avons pas reçu l'approbation des réponses aux questions de la réunion de régulation du 5 mars (FAQ).

Ils seront prochainement envoyés. La dernière FAQ a été approuvée